Au service
des peuples
et des nations

Consultations nationales sur l'agenda international pour le développement Post 2015 en RDC

Retenu par le Secrétaire Général des Nations Unies parmi les cinquante pays devant procéder à des consultations nationales permettant à leurs populations respectives de donner leur vision du développement futur du monde après 2015, la République démocratique du Congo a organisé ses consultations nationales, de mi-décembre 2012 à mi-mai 2013 dans les 11 provinces administratives que compte le pays. Ces consultations ont touché entre 50 et 80 personnes par province, ces dernières vivant aussi bien en ville que dans des villages et appartenant à différentes couches sociales et à des catégories socioprofessionnelles hétérogènes (jeunes, femmes, personnes stigmatisées, ouvriers, employés, hommes et femmes de média, personnes vivant avec un handicap, militants d'organisations non gouvernementales, fonctionnaires, politiciens locaux, membres des syndicats du patronat et des travailleurs, etc.).

Par ailleurs, des consultations parallèles ont été tenues sur des thématiques spécifiques comme jeunesse, Genre, minorités, etc. par des ONG des droits de l'Homme, des associations de personnes vivant avec un handicap, des syndicats du patronat et des travailleurs ainsi que des organisations des jeunes et des femmes.

Donner la parole aux populations

En définitive, il s'est agi d'un exercice participatif et inclusif de réflexion d'ensemble portant sur les thématiques retenues, sur les expériences locales vécues et sur les leçons apprises au plan national en vue d'en ressortir une vision prospective de développement telle que désirée par la population congolaise. Pour leur part, les autorités congolaises ont voulu saisir l'opportunité offerte par les consultations nationales pour que l'expérience congolaise soit prise en compte dans la nouvelle vision de développement qui émergera des réflexions au niveau international sur l'Agenda post 2015. Ainsi les autorités ont souhaité attirer l'attention de la communauté internationale sur les défis liés à l'instabilité et aux conflits armés, particulièrement à l'Est du pays, lesquels continuent de fragiliser la RDC et affaiblir ses moyens de résilience. C'était enfin une occasion propice pour s'approprier le « New Deal » pour un engagement international en faveur des Etats fragiles.

Les consultations ont également été l'occasion de donner la parole aux populations, de stimuler leur proactivité sur des questions de société importantes ainsi que sur les aspirations profondes qui ont alimenté et sous-tendu leur vision de l'Agenda post 2015. Les grandes lignes de ces aspirations ont été formulées en termes d'objectifs ci-après :

1. Promouvoir la bonne gouvernance
2. Consolider la paix et lutter contre les violences dégradantes
3. Promouvoir la justice pour tous
4. Réduire l'extrême pauvreté
5. Réduire les risques d'insécurité alimentaire
6. Assurer la santé pour tous

7. Réduire la mortalité maternelle et infantile
8. Assurer l'éducation pour tous
9. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme
10. Assurer un environnement durable
11. Améliorer le cadre de vie des populations
12. Garantir un travail décent et durable à tous
13. Mettre en place un partenariat mondial inclusif pour le développement
14. Créer les conditions d'une croissance économique inclusive.

L'un des axes des consultations était de critiquer le cadre des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement) en termes d'avantages et de limites. Il ressort de cet exercice que l'appréciation critique du cadre des OMD est influencée par des variables provinciales, comme le niveau de développement de la province et le contexte sociopolitique selon qu'il y règne un climat de paix ou d'insécurité.

En ce qui concerne l'opinion des Congolaises et Congolais sur le partenariat mondial futur pour le développement après 2015, les consultations évoquent une panoplie de conditions à remplir pour la réussite du futur cadre de ce partenariat à savoir:

- La flexibilité de l'échéance selon le niveau de développement de chaque pays ;
- La mobilisation accrue des ressources disponibles;
- L'aide publique au développement dépouillée des conditionnalités à caractère politique ;
- La cohérence entre différents cadres de développement : Programme d'action du gouvernement (PAP), Révolution de la modernité, DSCRP (Document stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté), New Deal des pays moins avancés ;
- L'implication plus accrue des pays émergents et moins avancés dans la gouvernance mondiale ;
- La désignation d'un Haut-Commissaire aux OMD ;
- Le développement d'un leadership mondial inclusif.

Voir loin : à un horizon de 30 ans

Quant à la nature du partenariat futur, les parties prenantes consultées se partagent en deux tendances. L'une penche vers un cadre fédérateur et l'autre, en revanche, prône le particularisme de chaque pays. Dans tous les cas, le cadre futur du partenariat se veut inclusif et fondé sur la solidarité mondiale face aux défis nouveaux à relever par l'humanité tout entière. En outre, il ressort des consultations l'idée d'une échéance du futur cadre de partenariat plus flexible, qui tienne compte des particularités de chaque pays et de chaque région. En tout état de cause, l'idée de formulation de l'échéance à l'horizon d'une génération (30 ans) a été évoquée à plusieurs reprises.

Le rapport analytique de ces consultations a été validé le 18 septembre 2013 au cours d'un atelier organisé par le Ministère du Plan et suivi de la mise en œuvre de la Révolution de la Modernité (*Discours du Ministre voir Annexe 6- Rapport PDF «* Rapport analytique/Consultations nationales sur l'Agenda International du développement post 2015). L'atelier a regroupé plus d'une centaine de participants dont les membres du Gouvernement, y compris les conseillers économiques de la Présidence de la République et de la Primature, les Ambassadeurs, les Partenaires techniques et financiers (PTF), les représentants des provinces et de la société civile.
M. Moustapha Soumaré, Coordonnateur Résident des activités opérationnelles du Système des Nations Unies (SNU) en RDC a prononcé une allocution de circonstance au Nom du SNU (*Voir Annexe 1-Rapport PDF mentionné plus haut)*.